**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 29 (1957)

**Heft:** 7

**Artikel:** Les fâcheux : la vie en commun est de plus en plus difficile

**Autor:** Tossen, Jean-Noël

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-124644

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

habitation

**ÉDITION**
Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

**COMITÉ DE PATRONAGE**
LAUSANNE
Fr. Gilliard, architecte ;
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale ;
E. Virieux, architecte cantonal.
GENÈVE
E. Fatio, architecte ;
Dr A. Montandon ;
E. Martin, architecte.
NEUCHATEL
F. Decker, architecte.
FRIBOURG
R. Aeby, architecte.

**RÉDACTION**
Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05

**COMITÉ DE RÉDACTION**
Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

**ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ**
Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43

**Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent « Habitation » :**
U. S. A. L. Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement ;
F. A. S. Section romande de la Fédération des architectes suisses ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Lausanne ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation, Genève ;
S. A. L. Société pour l'amélioration du logement, Genève ;
SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève ;
F.O.M.H.A.B. Coopérative d'habitation, Genève.

**ABONNEMENTS**
Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

# LES FACHEUX

## *La vie en commun est de plus en plus difficile*

Depuis Molière, les fâcheux existent toujours, mais un terme nouveau, plus catégorique, est venu les désigner et on les appelle aujourd'hui les « casse-pieds ».

Qu'il s'agisse des uns ou des autres, le problème est le même et, dans les immeubles, la vie en commun devient insupportable dès que l'un de ces individus décide d'en prendre à son aise.

Faut-il indiquer le genre des manifestations auquel il se livre? Poste de TSF hurlant toute fenêtre ouverte, le jour ou la nuit ; lavage du linge vers minuit ; « parasites » provoqués consciemment ou non avec des appareils mal au point, sans soucis de la gêne apportée aux récepteurs des voisins ; surprises-parties fréquentes avec danses barbares et musiques frénétiques, claquements des portes intérieures ou des automobiles ; appels d'avertisseurs catégoriques pour faire ouvrir le garage ou appeler les bons amis ; promenades en godillots ferrés sur les planchers sonores de préférence pendant la période consacrée au sommeil ; hurlements stridents pour calmer le tapage des « chers » bambins, à moins qu'un silence complice n'encourage celui-ci, etc.

Nous n'en finirions pas d'énumérer toutes les manifestations du sans-gêne de ceux qui, incapables de vivre une vie de civilisés, en prennent à leurs aises, moquent leurs concitoyens et se propagent dans la vie en commun avec la mentalité du sauvage des steppes du début de l'ère quaternaire.

L'instruction civique – si négligée dans les écoles de nos jours – n'apporte plus la connaissance des limites de la liberté de chacun, finissant où commence celle des autres. En notre siècle de la vitesse – lorsque l'essence ne manque pas – le bruit est devenu l'ennemi public numéro 1. L'homme du XXe siècle a créé la civilisation du tintamarre, il le propage avec lui et s'il veut goûter le charme agreste des campagnes, son déjeuner sur l'herbe ne peut être réussi qu'avec un accompagnement assourdissant des sons « mélodiques » éructés par un poste portatif de TSF. Un automobiliste conscient et organisé ne saurait concevoir son véhicule rendu silencieux au maximum par les constructeurs et les ingénieurs grâce à des recherches patientes et raffinées, sans un appareil chargé de capter les ondes et de remplacer les bruits du moteur et de la carrosserie par les hurlements frénétiques du dernier Rock and Roll ou du tam-tam considéré par les « civilisés » comme l'expression finale du génie romantique de la race noire.

Le comble, c'est que dans tous les bistrots et cafés bien cotés on a installé maintenant des appareils distributeurs de « musique ». Il s'agit là de machines rutilantes, chromées, magnifiques, éclairées de lueurs fugaces et fantastiques, avalant les

*(Suite page 19.)*

# SOMMAIRE :

Les fâcheux . . . . . 7
Surfaces, volumes, architecture . . . . . 9
Assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement . . . . . 12
Le financement des programmes d'habitation et d'amélioration des collectivités . . . . . 15
Les gratte-ciel émigrent à la campagne. . . . . 18
Informations . . . . . 20

pour la première fois sur le plan vertical ce système qui lui est cher.

*Les déboires d'un architecte audacieux*

Dès 1920, Wright envisageait d'utiliser ce mode de construction pour des immeubles de bureaux. Il établit alors pour la National Insurance Company les plans d'un building consistant pratiquement en une rangée de piliers soutenant des dalles de béton en encorbellement. Il apporta son épure à Louis Sullivan, maître de l'école d'architecture de Chicago, qui l'examina avec le plus grand intérêt avant de déclarer : « Je suis persuadé que l'on en viendra à cette formule. C'est là une œuvre du plus grand art. » Le building ne fut pourtant jamais construit, pas plus que l'immeuble d'appartements St. Mark in the Bouwerie, qui prévoyait un noyau cruciforme de béton armé renfermant les ascenseurs et les services et devait s'élever à New York, dans le Bas-Manhattan.

Les années passèrent, Frank Llyod Wright connaissait la gloire mais le gratte-ciel en encorbellement était encore à naître. Arriva enfin ce jour de 1952 où un audacieux commerçant, Harold C. Price, qui avait transformé sa petite boutique de plomberie en l'une des plus grosses entreprises des Etats-Unis, jugea nécessaire de faire construire un building où seraient logés les bureaux de sa société. Voyant grand, il décida de s'adresser à Frank Llyod Wright. « Nous voulons, expliqua-t-il, un immeuble qui corresponde à ses fonctions tout en ayant une beauté qui permette à notre ville d'en être fière. »

*Un arbre de pierre*

Nul architecte n'était plus qualifié que Wright, qui déteste les grandes cités, pour mener ce projet à bien et édifier à Bartlesville un gratte-ciel qu'il compare à un arbre échappé de sa forêt.

« La Price Tower, écrivait-il récemment dans la revue *Architectural Record*, s'est enfuie de la grande ville pour vivre dans une petite localité de la campagne américaine... pour s'y dresser dans son propre parc, projetant son ombre sur son propre sol... Dans les grandes cités, les gratte-ciel pullulent, le shyscraper n'est qu'une mauvaise herbe de l'espèce la plus commune. Le gratte-ciel américain est mieux à sa place dans nos petites villes, comme Bartlesville, où l'esprit de l'homme peut encore vivre et s'exprimer. »

Du haut des 57 mètres du building Price, situé en bordure du quartier des affaires, l'œil découvre, au-delà d'une agglomération de petites maisons de bois, 2000 km² de plaines et de collines. Comme le dit Wright, la tour pourrait être comparée à un arbre dont la cage centrale délimitée par quatre surfaces verticales d'acier et de béton serait le tronc et les encorbellements les branches.

*Module adopté : le losange*

Elle est divisée en quatre secteurs séparés, dont trois sont destinés aux bureaux et le quatrième à des appartements. Des entrées et des ascenseurs séparés desservent les uns et les autres. Le module adopté, c'est-à-dire l'unité de convention, conformément à laquelle ont été déterminées les proportions des parties de l'ouvrage, est un losange ayant 75 cm. dans sa plus grande dimension et comportant deux angles de 120 degrés et deux angles de 60 degrés. Tout le dessin du building, y compris la forme intérieure des bureaux, est d'ailleurs conçu en fonction du losange. Chaque étage a une superficie intérieure d'environ 177 m², les murs extérieurs ayant une longueur de 13 m. 50.

Des écrans de cuivre d'une largeur de 50 cm. protègent les fenêtres de la lumière directe du soleil. Ces écrans sont verticaux dans le secteur sud-ouest, où la luminosité est la plus grande, et horizontaux dans les trois autres. Le cuivre a été traité chimiquement, afin de lui donner une nuance vert-de-gris du vieux métal, au vert des plantes qui garnissent les terrasses supérieures et à la couleur fauve des surfaces peintes.

*Huit ateliers de luxe*

Chacun des appartements est conçu selon la formule atelier. Il comporte une loggia recouvrant la plus grande partie de la salle de séjour et où se trouvent deux chambres et une salle de bains. Les huit appartements sont desservis par un ascenseur spécial communiquant directement avec eux, et que l'on manœuvre de l'intérieur de l'atelier.

Trois autres ascenseurs sont affectés aux bureaux. Ils ouvrent à chaque étage sur un petit palier commun aux trois secteurs et situé au centre du building. Des portes conduisent aux blocs de bureaux, séparés les uns des autres par les principaux murs de soutien du bâtiment.

A l'intérieur des bureaux, des meubles dessinés par Wright lui-même assurent un maximum de place et les pièces donnent ainsi l'impression d'être spacieuses, malgré leur superficie relativement restreinte et leurs plafonds assez bas.

Tous les étages, jusqu'au 14e inclus, sont identiques. Au 15e sont installés un restaurant et sa cuisine qu'entourent des terrasses fleuries. Au 16e étage, petit bureau et partie inférieure du dernier appartement ; au 17e, salle de conférence et loggia de l'appartement ; au 18e, bureau privé de M. Price et jardins suspendus.

Telle est la dernière réalisation de Frank Lloyd Wright qui compte maintenant à son actif 769 constructions ayant toutes soulevé le plus grand intérêt et parfois aussi les plus vives controverses.

*Un jeune révolutionnaire de 87 ans*

A 87 ans, le grand architecte a des conceptions toujours aussi révolutionnaires et il a fallu des années pour que la Municipalité de New York accepte son projet de musée destiné à la fondation Guggenheim. *L'archeseum*, comme l'appelle Wright, qui doit s'élever à l'angle de la 5e avenue et de la 88e rue, sera un édifice hémisphérique couronné d'un dôme de verre. Il comportera des murs sans fenêtres et une rampe en spirale remplacera escaliers et ascenseurs.

Frank Lloyd Wright a également inscrit à son programme un centre théâtral à Dallas, une usine à San Francisco, une synagogue à Philadelphie, une chaîne de motels, quarante maisons de types différents, à construire dans vingt Etats de l'Union, un building commercial au Venezuela et un mémorial à Venise.

La vie est toujours aussi pleine pour ce novateur, dont les années n'ont pas engourdi l'imagination et l'esprit créateur et qui ne risque pas, comme il en exprime parfois la crainte, d'être dépassé par son époque et d'aller à contre-courant.

# LES FACHEUX

*(Suite de la page 7)*

pièces d'argent pour les distiller en mélodies rythmées ou en jazz furibond.

Dans le tohu-bohu des conversations, la rumeur des billards électriques, les hurlements des garçons désireux de bien préciser leurs commandes, les flots tonitruants des disques dominent les voix et abrutissent les clients sous la clarté crue du néon.

Où sont-ils les petits bistrots d'hier où les amoureux enlacés échangeaient à mi-voix, dans un silence complice et une pénombre discrète, des serments éternels?

Où sont-ils les cafés littéraires où Courteline, dans le murmure feutré des voix, remplissait les pages blanches de ses comédies?

Certes, le piano mécanique remplissait les guinguettes de ses trémoussantes notes. Ces endroits étaient bien connus et nul ne pouvait s'y rendre sans savoir à quoi il s'exposait.

Aujourd'hui, la machine à broyer la musique est présente partout. Elle envahit et règne, monstrueuse.

Pour le café matinal comme pour celui du midi ou pour l'apéritif du soir, il se trouve toujours un « mélomane » pour vous assener le dernier succès du chanteur de charme pâmé ou la bourrée hurlante des Auvergnats de Paris.

A toute heure du jour et de la nuit, les disques tournent et tournent et tournent, sans trêve ni repos. Comment comprendre qu'un peuple puisse admettre que pour quelques sous un seul individu assène à ses pareils l'air ou la chanson qu'il désire lui, sans demander avis à personne. Il y a là le fameux viol des foules dont parlait un fameux révolutionnaire. Alors que personne n'admettrait qu'on lui impose son journal ou son spectacle, aucun client d'aucun bistrot ne semble s'étonner qu'on lui ingurgite, bon gré mal gré, une musique qu'il n'a pas désirée.

Faudra-t-il en arriver à la solution américaine à ce propos? Dans les boîtes à musique qui virent le jour outre-Atlantique, on a installé un disque vierge qui, pour un « nickel », vous octroye la dose de silence auquel vous estimez avoir droit.

Pendant le temps normal d'un disque, vous achetez un instant sans trombone, sans accordéon, sans chanteur.

Curieuse formule en vérité, digne d'une curieuse époque qui n'existe pas encore chez nous.

Vous souvient-il pourtant qu'il y a seulement quelques années, les amateurs de musique en conserve avaient à leur disposition des appareils publics munis d'écouteurs personnels?

Ce genre de pudeur n'est plus de mise aujourd'hui. Le silence n'est plus à personne... est-il encore à Dieu?...

*Jean-Noël Tossen.*

# INFORMATIONS

## Mesures propres à promouvoir la politique du logement

Le Groupe de travail pour l'étude des mesures propres à promouvoir la politique du logement, précédemment connu sous le nom de Groupe de travail des programmes et des ressources, a été créé en mai 1948. Il s'est efforcé tout d'abord d'attirer l'attention des gouvernements sur l'ampleur des besoins en matière de logement et sur les problèmes qui se posaient à l'industrie du bâtiment. Ces besoins ont fait l'objet d'une évaluation approximative et ont été confrontés avec les programmes de logement effectivement appliqués ou envisagés dans le rapport intitulé *Le Problème de l'Habitat en Europe* qui a été publié en 1949. Par la suite, on s'est efforcé de dresser un bilan plus précis de la situation du logement en Europe sur la base des recensements de la population et des logements effectués après la guerre ; ce bilan a figuré dans le rapport intitulé *La Situation du Logement en Europe*, publié au début de l'année 1956.

D'importants échanges de renseignements ont eu lieu au cours des premières années sur les économies qu'il était possible de réaliser dans l'utilisation et le remplacement des matériaux de construction ; on en trouvera d'importants exemples dans le document intitulé *Le Problème de l'Habitat en Europe* et dans un rapport préparé conjointement avec le Comité du bois de la CEE et intitulé *Les Economies à réaliser dans la consommation du bois pour la construction.*

De nombreux travaux ont été consacrés à certains des principaux problèmes, essentiellement économiques et sociaux, qui se posent en matière de politique gouvernementale du logement, notamment le problème des investissements dans le logement et la construction, le financement de la construction d'habitations et le problème connexe des loyers. Il sera nécessaire à l'avenir de systématiser encore les travaux dans ce domaine, opération qui, tout au moins en partie, sera facilitée par l'activité du Groupe de travail des statistiques du logement et de la construction. Un rapport détaillé sur les *Méthodes et techniques de financement de l'habitation en Europe* a été publié en 1952. Par la suite, ces renseignements ont été mis à jour et d'autres aspects du problème tels que les divers modes de financement privé et coopératif du logement ont été analysés ; on a en particulier fait une étude critique des grandes lignes de la politique gouvernementale en matière de financement du logement et analysé les avantages et inconvénients des divers systèmes en vigueur. La politique des loyers des divers pays d'Europe a donné lieu à plusieurs reprises à des discussions approfondies, tout d'abord à partir d'un rapport publié en 1953 et, par la suite, sur la base de certains chapitres des études annuelles sur le logement.

L'une des principales fonctions du Groupe de travail au cours des dernières années a consisté à examiner les diverses politiques du logement et les résultats obtenus au cours de l'année précédente, et à envisager les mesures à prendre pour résoudre les problèmes ainsi définis. La base de ce travail est une étude annuelle préparée par le secrétariat et qui passe en revue les principaux événements survenus dans le domaine du logement en Europe. La plupart de ces études, qui sont examinées en détail par les groupes de travail, ont donné lieu à des enquêtes plus approfondies sur certains problèmes qui sont maintenant confiés à des rapporteurs ; il s'agit notamment des politiques et des programmes en matière de lutte contre les taudis, de la gérance des logements et de l'élaboration scientifique de programmes de construction d'habitations. La quatrième étude, qui porte sur l'année 1955, a été publiée il y a quelques mois.

Plus récemment, le Groupe de travail a entrepris l'étude d'un projet relatif aux problèmes que pose le développement du logement dans les pays les moins industrialisés d'Europe. Un rapport complet a été élaboré sur la situation de quatre pays d'Europe méridionale ; il contient, dans son ensemble, trois séries de recommandations : premièrement, les recommandations que les gouvernements des pays moins industrialisés peuvent envisager pour leur propre compte ; deuxièmement, des recommandations relatives à certaines mesures que ces pays pourraient utilement prendre collectivement et d'un commun accord ; et troisièmement, des recommandations relatives à la participation éventuelle du Comité de l'habitat en vue d'aider ces pays à mettre au point et à exécuter leurs programmes de logement.

Dans sa phase la plus récente, ce travail a consisté à organiser, à la demande de la Yougoslavie et de la Turquie, une petite mission de spécialistes du logement et de la construction pour étudier la situation sur place.

*Coût de la construction*

Le Groupe de travail du coût de la construction, créé en mai 1948, a joué pendant quelques années un rôle de premier plan en tant qu'initiateur et organisateur de la coopération internationale dans le domaine de la documentation sur la construction, puis en matière de recherches et d'études sur la construction. Un *Répertoire des organismes de recherche sur le bâtiment existant en Europe* a été préparé et publié en 1951. Deux conférences, l'une concernant la documentation du bâtiment, qui s'est tenue en 1949, et l'autre relative à la recherche dans le domaine du bâtiment, qui a eu lieu en 1950, ont conduit à la création du Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation (CIB) en 1953. Cette année, un certain nombre d'organisations de pays de l'Europe orientale, spécialisées dans la recherche et la documentation sur la construction, se sont affiliées au CIB ; cette organisation représente donc maintenant tous les pays d'Europe.

On s'est efforcé, à diverses reprises, de jeter quelque lumière sur la question de l'évaluation du coût de la construction et de la productivité. Les rapporteurs ont tenté tout d'abord, et l'effort était ambitieux, de procéder à une étude préliminaire sur l'utilisation des heures de travail du personnel des chantiers, dans un certain nombre de pays européens. Cette étude a eu pour résultat principal non pas de fournir des chiffres à analyser, mais plutôt de mettre en valeur l'absence de renseignements de base. Le Groupe de travail a recommandé que l'on s'efforce d'obtenir des renseignements d'ordre quantitatif sur les principaux éléments du coût de la construction d'habitations. En collaboration avec les experts du Comité de l'habitat, le Secrétariat technique de la section des études du CIB a élaboré un avant-projet d'enquête. Il convient de souligner aussi les efforts faits par le Groupe de travail des statistiques du logement et de la construction pour améliorer les bases statistiques permettant de comparer les coûts de la construction.

On a examiné le rôle que peuvent jouer les gouvernements pour réduire le coût de la construction d'habitations. Une étude préliminaire des mesures propres à réduire le coût de la construction et à développer l'industrie du bâtiment a été publiée en mai 1953 sous le titre *Le coût de la construction de maisons d'habitation.*

Le Groupe de travail du coût de la construction a également procédé, avec l'aide de rapporteurs, à un certain nombre d'études spécifiques et en partie techniques sur divers aspects du problème de la réduction des coûts de la construction. Certaines de ces enquêtes ont été entreprises en application des recommandations présentées dans le rapport intitulé *Le coût de la construction de maisons d'habitation.* Par la suite, le CIB a pris à son compte certains travaux de détail, notamment ceux qui ont trait aux méthodes propres à définir les besoins d'une famille en matière de logement et les facteurs de solidité, de stabilité et de